

# DES MOYENS AU SERVICE DE L'ACTION

## ANNEE 2022

### Une Association – un Projet – un Conseil d'Administration

Un Conseil d'Administration et un Bureau travaillent régulièrement pour faire vivre le projet associatif.

**8 administrateurs** sont engagés dans la vie du Bureau et du Conseil d'Administration, 4 femmes et 4 hommes.

Durant l'année 2022 ont eu lieu **6** réunions : **1** assemblée générale, **2** réunions de Bureau Elargi et **3** réunions de Conseil d'Administration.

Une administratrice de l'ADAV33 est impliquée au sein de la Fédération Nationale FNASAT – Gens du voyage (Secrétaire du C.A. de la Fédération).

### Une Équipe pluriprofessionnelle – des compétences – des expériences

Une équipe professionnelle (1) met en œuvre le Projet du Service, conformément aux orientations de l'Association.

L'équipe de 33 professionnel(le)s est composée de :

- Une équipe de 4 cadres comprenant une Directrice, un Directeur Adjoint, une Adjointe de Direction, une Cheffe de Service
  - De 2 personnels de services généraux (Secrétaire, Comptable)
  - De 17 travailleurs sociaux qualifiés (Assistants sociales, Educateur/trices spécialisé(e)s, Conseillères en Economie Sociale et Familiale, Animateurs) dont un en apprentissage
  - De 3 Chargés d'Insertion
  - De 5 personnels d'accueil
  - De 2 apprentis en Service social.
- 23 femmes – 10 hommes
  - 5 CDD (2 hommes & 3 femmes)
  - 28 CDI (8 hommes & 20 femmes)
  - 2 Services Civiques (Conventions Cap Solidaire)

L'âge moyen de l'équipe est de 44 ans.

L'ancienneté moyenne est de 10 ans (fin décembre 2022)

La professionnelle la plus récente a 3 mois d'ancienneté, le plus ancien 29 ans d'ancienneté.



*Une partie de l'équipe de professionnels de l'ADAV33*

(1) Données au 31.12.2022

## Un budget - En 2022 :

- Le total des charges de l'année s'élève à 2 078 312,56 €.

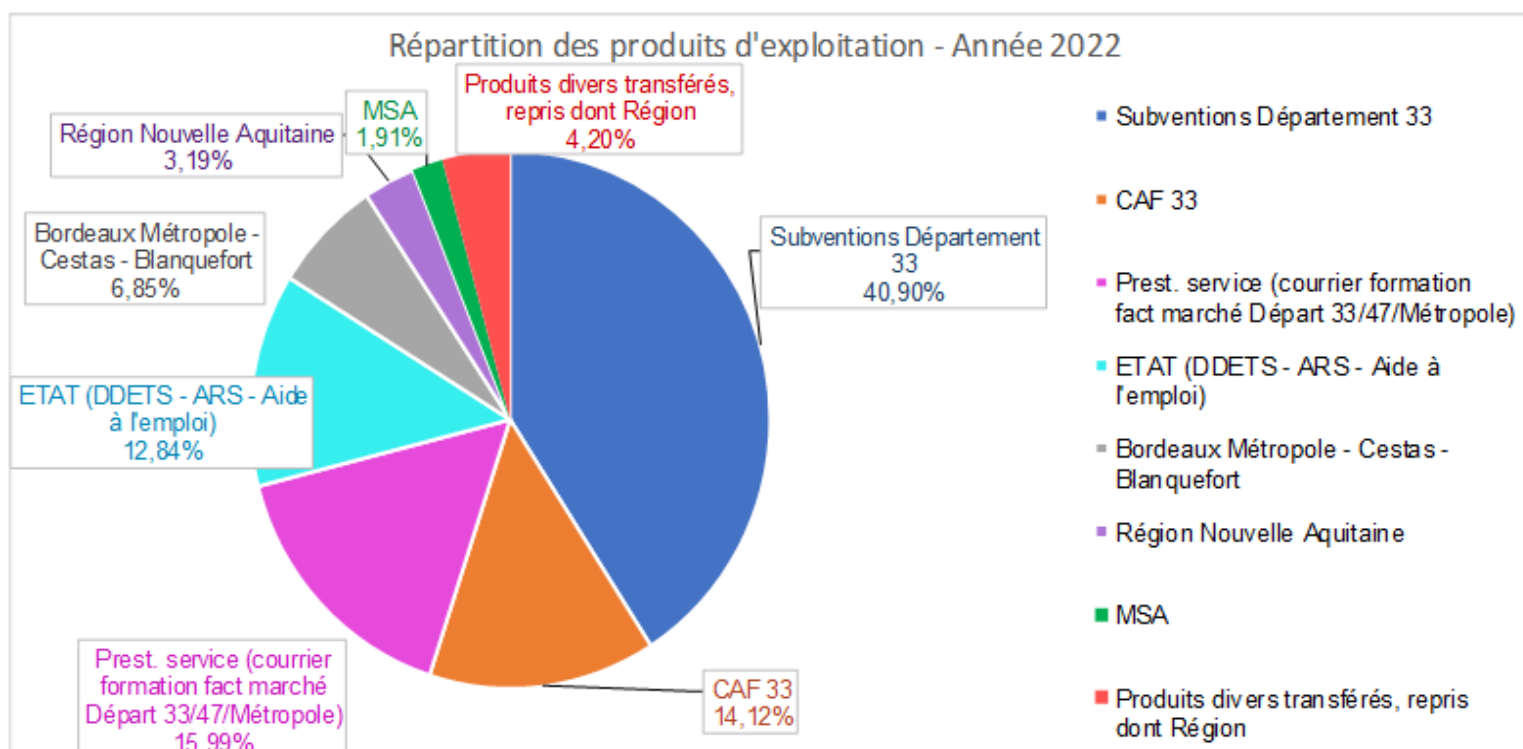
Du fait de l'évolution de l'activité et de l'augmentation du coût de la vie, elles sont en augmentation de 14,58 % par rapport à l'année 2021.

La part des salaires, des charges & des taxes s'élève à 1 395 306,80 € et représente 67 % de ces charges de 2022.

- Les produits s'élèvent à 2 106 217,20 €, soit une augmentation de 14,48 % par rapport à l'année précédente du fait de nouvelles activités et donc de nouveaux financements.
- Le résultat de l'année présente donc un excédent **de 27 904,64 €** représentant 1,32 % du budget de l'année.

## Les financements 2022 proviennent :

- De ventes de prestations : gestion du courrier et formation
- De facturations de prestations : dans le cadre de marchés publics et de facturation de prestations (trois marchés publics pour l'année 2022).
- De subventions publiques qui font l'objet de conventions annuelles : Département et Collectivités locales EPCI (Métropole, Com Com), Etat : DDETS, ARS, CAF, MSA, Région.
- L'ensemble représente 34 lignes de financements différents (cf compte de résultat).



<i>Subventions Département 33</i>	<b>40,90 %</b>	(40,76 % en 2021)
<i>Subventions Département 33 + Marché Habitat Total de 44 ,02 %</i>		
<i>CAF 33</i>	<b>14,12 %</b>	(11,38 % en 2021)
<i>Prestations de service (gestion courrier + formation + facturation marchés Département 33 &amp; 47 - Métropole</i>	<b>15,99 %</b>	(13,92 % en 2021)
<i>Etat (DDETS) – ARS – Aide à l’emploi)</i>	<b>12,84 %</b>	(10,95 % en 2021)
<i>Bordeaux Métropole + Cestas + Blanquefort</i>	<b>6,85 %</b>	(6,41 % en 2021)
<i>Région Nouvelle Aquitaine</i>	<b>3,19 %</b>	
<i>MSA</i>	<b>1,91 %</b>	(1,19 % en 2021)
<i>Produits divers transférés, repris dont report Région</i>	<b>4,20 %</b>	

### **Un partenariat institutionnel, un partenariat de terrain et de projets**

L’ensemble des actions de l’ADAV33 se fait en complémentarité (ou en supplémentarité) avec un large réseau de Partenaires (institutionnels et de terrain).

L’ADAV33 travaille avec plus d’une centaine de Partenaires, au premier rang desquels :

- Le Département 33, les services sociaux, médico-sociaux, d’insertion et d’habitat,
- Les Collectivités Locales (Communes, Communautés de Communes, d’Agglomération, Bordeaux Métropole),
- Les CCAS et l’UDCCAS,
- Les organismes sociaux : la CAF, la MSA, la CPAM et la CARSAT,
- La Préfecture et les sous-préfectures,
- Les Services de l’État : DDETS, DDTM, ARS,
- L’Éducation Nationale et les établissements scolaires,
- Les organismes gestionnaires d’aires d’accueil et les bailleurs sociaux,
- Les Fondations : ex FAP,
- Les Associations,
- Et maintenant la Région Nouvelle Aquitaine et le Département du Lot et Garonne.

L’ADAV33 est impliquée dans le réseau FNASAT-Gens du voyage tant au niveau régional que national.